

**MONTPELLIER**

**10 mars 2020—9 mars 2021**

### Dates à retenir

- Information collective : 5 septembre 2019 à 9h30
- Dépôt des dossiers d'inscription : jusqu'au 5 février 2020
- Tests de sélection : 18 février 2020
- Début de formation : 10 mars 2020
- Fin de formation : 9 mars 2021

Code RNCP : 4900

Code CPF : 242192

### Renseignements et inscriptions :

CEMEA Occitanie  
501 rue Métairie de Saysset  
CS 10033  
34078 Montpellier cedex 3  
  
Tél. : 04 67 50 46 00  
accueil@cemea-occitanie.org  
www.cemea-occitanie.org

Le DEJEPS mention « Développement de Projets Territoires et Réseaux » est un diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, de niveau 5 (Bac +2).

### Objectifs

L'animateur développement de projets territoires et réseaux exerce son activité : en développant des projets d'action d'animation auprès de tous les publics, pour des structures du secteur social, éducatif et culturel, avec une équipe salariée et bénévole, dans une démarche d'éducation populaire favorisant la participation, en prenant en compte les enjeux du territoire et en soutenant les démarches partenariales et de réseaux.

### Les débouchés

Les diplômés de cette mention du DEJEPS interviennent sur des postes à responsabilités en qualité de coordonnateur, responsable de secteur, animateur coordonnateur de projets, adjoint de direction, agent de développement,... Ces professionnels sont amenés à intervenir avec tous les publics dans des milieux professionnels variés. Les employeurs sont des associations de l'animation socio-culturelle, des collectivités locales, des centres sociaux, des structures de l'économie sociale et solidaire.

Le coordinateur peut évoluer vers la formation et la direction d'une structure.

### Le public concerné

Cette formation est ouverte à des animateurs en situation professionnelle, à des demandeurs d'emploi ou à des personnes en reconversion professionnelle.

### Les + de cette formation

- + Une mobilité européenne autour de l'échange professionnel de pratiques et de la rencontre culturelle et interculturelle est proposée dans le parcours de formation
- + Une formation accessible aux personnes en situation de handicap, avec un parcours individualisé de formation, une équipe de formateurs qualifiés, un référent handicap au sein du Centre de Formation
- + Taux de réussite pour la dernière présentation au diplôme : 100%



## L'organisation de la formation

La formation se déroule sur 1442 heures dont :

- \* 21 h de positionnement
- \* 700 h en Centre de formation organisées en regroupements de 35 heures environ.
- \* 721 h en entreprise, dans des structures professionnelles

La démarche de formation privilégie les méthodes actives qui placent les stagiaires en situation d'activités, de projet et de coopération.

Cette formation, principalement dispensée en présentiel, intègre des temps de formation à distance.

## Le programme du DEJEPS mention DPTR

La formation est structurée en 4 Unités Capitalisables (UC) :

2 Unités capitalisables transversales (communes à toutes les spécialités) :

- \* UC1 : Etre capable de concevoir un projet d'action (210 h)
- \* UC2 : Etre capable de coordonner un projet d'action (210 h)

2 Unités capitalisables propres à la mention :

- \* UC3 : Etre capable de conduire des démarches pédagogiques (140 h)
- \* UC4 Etre capable d'animer en sécurité dans le champ d'activité (140h)

Un module de positionnement, permet de définir en début de formation, le parcours individualisé de chaque stagiaire.

Il est possible d'entrer en formation pour valider une ou plusieurs UC.

Le DEJEPS DPTR est délivré par la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion sociale (DRJSCS) via l'obtention des 4 UC (ou Unités Capitalisables).

- \* 1 épreuve en centre (dossier + épreuve orale) valide les UC1 et UC2.
- \* 1 épreuve de terrain (dossier + mise en situation + entretien) valide les UC3 et UC4.

## Modalités d'accès en formation et prérequis

Satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation

- \* Etre titulaire d'une attestation de formation relative au secourisme
- \* Satisfaire à l'une des conditions suivantes :
  - Etre titulaire d'un diplôme de niveau 4 (Bac) du champ de l'animation.
  - Etre titulaire d'un diplôme de niveau 5 (BAC +2).
  - Attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau 4 et se prévaloir d'une expérience d'animation de 6 mois.
  - Justifier de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 1600 heures minimum.

Réussir les épreuves de sélection écrit (2h), oral (30 mn)

## Coût et financement de la formation

\* Coût pédagogique de la formation : 8400 €

\* Frais d'inscription : 80 €

Cette formation est éligible au CPF : Code 242192

Vous êtes demandeur d'emploi : votre formation peut être financée dans le cadre du programme régional de formation (PRF) de la région Occitanie. Vous êtes dans une autre situation: de nombreuses aides sont possibles. Contactez nous!

CGV : <https://cemea-formation.com/CGV/>

### Pour les CEMEA, exercer les métiers de l'animation, c'est :

Participer à la transformation des personnes, des groupes et des organisations.

Favoriser le développement des liens sociaux.

Agir pour l'autonomie des personnes et des groupes.

Soutenir la transformation des dynamiques des territoires.

Contribuer au développement du bénévolat et de la vie associative.

Aider les personnes et les groupes à interroger leurs références, leurs habitudes, leurs représentations.

Agir pour le développement des pratiques culturelles de tous,

Sensibiliser les personnes au vivre ensemble et à l'interculturel.

### Les CEMEA s'engagent sur une charte de qualité:

Une conception et une pratique de la formation en alternance

L'utilisation de méthodes d'éducation active

La valorisation du rôle du groupe de personnes en formation

L'aide au développement d'une identité professionnelle et d'un projet professionnel

La mise en œuvre de parcours de formation et de suivis personnalisés

L'utilisation du numérique et de la FOAD dans la formation

L'accès à la plateforme de ressources en ligne Yakamédia

La mise en place de démarches d'accompagnement culturel durant la formation